

## CAS D'USAGE

# LE BUDGET PARTICIPATIF D'ANGERS



A l'occasion de cette première édition, les Angevin·es ont pu répartir démocratiquement 1 million d'euros du budget de la ville pour donner vie à 16 projets d'origine citoyenne.



## La recette du succès

- ✓ Formation d'une équipe projet solide et dédiée à l'animation
- ✓ Coordination hebdomadaire d'OSP avec les services
- ✓ Contact avec les porteurs de projets via la messagerie de Decidim
- ✓ Large communication dans toute la ville à chaque étape
- ✓ Hybridation équilibrée entre numérique et participation physique
- ✓ Gestion simplifiée et transparence accrue sur la plateforme numérique

Contactez-nous : [contact@opensourcepolitics.eu](mailto:contact@opensourcepolitics.eu) / [@OpenSourcePol](https://twitter.com/OpenSourcePol)





Page d'accueil de la plateforme [ecrivons.angers.fr](http://ecrivons.angers.fr)

## Introduction

*Un verger en cueillette libre ?* Soulignant la qualité de capitale du végétal d'Angers, c'est l'un des 59 projets d'investissement du budget participatif de la ville. Illustrant parfaitement l'esprit angevin, il fait partie de la liste des projets lauréats - ceux qui ont donc recueilli le plus de votes des habitant·es.

Les **sept phases successives** de ce premier budget participatif ligérien s'étendent sur toute l'année 2018 (si l'on ne compte pas la réalisation des propositions lauréates). Elles permettent aux habitant·es de proposer des projets puis de choisir ceux qui seront réalisés par la ville l'année suivante. En se dotant d'un outil numérique pour piloter sa démarche, Angers est rentrée dans un club de moins en moins fermé : **quatre-vingt-dix villes françaises** ont conduit un budget participatif en 2018, contre seulement 25 deux ans plus tôt (retrouvez [ici](#) l'article du *Monde* détaillant ces chiffres).

Angers a donc pu tirer profit des expériences menées ailleurs. Ces enseignements ont directement bénéficié à l'équipe municipale, et **le succès est au rendez-vous** : plus de 300 propositions ont été déposées sur la plateforme Decidim lors des trois mois, plus de 6700 habitant·es ont voté. Ces chiffres placent Angers dans la **fourchette haute** des premières éditions d'un budget participatif municipal.

Open Source Politics a accompagné chaque étape de la construction de ce budget participatif depuis son initialisation. Nous avons choisi de prendre le temps de **détailler la conception** de cette démarche ainsi que les étapes de son déroulement pour partager les clés de sa réussite.



*Capture d'écran de la vidéo de clôture du vote*

## Les 7 phases

### *Conception*

Une fois la volonté politique établie - c'est la première base indispensable - nous avons pu démarrer la conception de la démarche elle-même. L'avantage d'un budget participatif est incontestable pour les citoyens qui, en participant, décident de l'utilisation d'une partie du budget de leur ville. Il ont la garantie que **leur expression se transforme en impact**. Les étapes sont compréhensibles et séquencées ; elles construisent un **parcours citoyen** amplifié par le numérique qui favorise la participation par sa clarté.

*Le parcours citoyen de Decidim :  
des fonctionnalités intégrées dans une démarche par étapes*

À Angers comme ailleurs, la phase de conception d'un budget participatif est cruciale et détermine son succès. Plusieurs points nécessitent d'être spécifiés et clarifiés en amont du lancement du dispositif. Nous en repérons au moins deux : la **définition des critères de recevabilité des propositions** et l'**assemblage d'une équipe projet efficace**.

Les critères de recevabilité du budget participatif sont très importants : c'est à l'aune de ceux-ci que la mairie va devoir retenir ou non les propositions des habitant·es et les transformer en projets soumis au vote. Dans les conseils que nous apportons aux

institutions avec lesquelles nous travaillons, nous veillons à ce que ces critères soient objectifs et faciles à analyser afin d'empêcher l'irruption de biais arbitraires ou subjectifs. La ville d'Angers a arrêté le [règlement](#) de ce budget participatif avant l'ouverture de la plateforme, ce qui a permis une identification claire des règles par les citoyen·nes. On élimine ainsi un risque d'incompréhension, voire de frustration, vis-à-vis du processus et on augmente mécaniquement la confiance des habitant·es dans l'exercice.



*Capture d'écran de la vidéo de clôture du vote*

Coordonner le bon déroulement d'un budget participatif nécessite une **implication importante de l'administration**. La ville d'Angers n'a pas dérogé à la règle ; il a donc fallu dès le départ **rassembler une équipe projet**. Au centre de toutes les démarches de concertation, la Mission participation citoyenne agrège les différentes compétences et responsabilités. Notre équipe l'a formée et accompagnée au fil des semaines pour une utilisation optimale de Decidim.

### *Proposition*

Entre début février et mi-avril, la phase durant laquelle les habitant·es pouvaient proposer directement leurs idées pour le budget participatif avait pour ambition d'ouvrir différents canaux d'expression pour les Angevin·es. C'est **l'hybridation entre la participation présentielle et la participation numérique** qui a ainsi été particulièrement mise en avant lors de cette étape. Si les propositions ont été majoritairement déposées directement en ligne par les porteurs, six rencontres ont été organisées au mois de mars, en couvrant tous les quartiers de la ville, pour permettre d'attirer des publics différents en diversifiant les modalités de contribution.

Stationnement vélo

Patrick @bikeman

REtenue Attacher son vélo à un point fixe en ville reste problématique: peur du vol, arceaux squattés par...

Vélo

04/02/2018

SUIVRE

2

7

VOIR LA PROPOSITION

*Exemple d'une proposition sur la plateforme Decidim d'Angers*

La fonctionnalité de dépôt de proposition est l'une des plus abouties de la plateforme Decidim, avec son comparateur automatique de propositions similaires, et la possibilité pour l'utilisateur de renseigner une catégorie, un quartier, une adresse et une pièce jointe. Certaines propositions ont été réellement **enrichies par de longs échanges de commentaires** entre plusieurs habitants intéressés.

### Evaluation

Une fois la phase de dépôt de propositions achevée, l'étape d'évaluation incombe à la municipalité. Elle consiste à vérifier que les propositions, qui sont directement exportées depuis l'espace d'administration de la plateforme, respectent les critères de recevabilité définis et indiqués au public dès le lancement du budget participatif. La mairie d'Angers, par l'intermédiaire de sa Mission Participation citoyenne, a beaucoup travaillé sur les **exigences de transparence** pendant le déroulement du budget participatif. Ainsi, dans le cadre de l'étape d'évaluation, chaque utilisateur·trice ayant déposé une proposition a reçu une réponse publique directement sur la page de sa proposition.

Cette proposition n'a pas été retenue parce que :

La proposition n'est pas recevable dans le cadre du budget participatif car une extension de la Maison de quartier des Trois-Mâts –souhaitée depuis longtemps par cette association-, est en cours d'étude de faisabilité.

Même si l'extension envisagée du bâtiment reste limitée, elle réduira tout de même les places de stationnement qui sont déjà en nombres insuffisants, au regard de l'activité importante de cet équipement. Par conséquent, il n'est pas possible d'utiliser une partie du parking pour développer d'autres projets.

## Faisabilité

Après le premier filtre des critères, la Mission participation citoyenne a réparti et transféré à la fin du printemps les propositions recevables aux services compétents afin que ceux-ci évaluent leur faisabilité technique et réglementaire, ainsi que leur coût. Les porteur·es de projet, après avoir reçu de la Ville un message privé directement sur la plateforme, ont eu l'opportunité d'échanger et de rencontrer le service en charge de l'analyse de sa proposition lors d'un rendez-vous, ce qui a également beaucoup aidé à la transparence.

Réalisé sur les mois d'été dans le cas d'Angers, ce travail est intense pour l'administration, notamment lorsqu'il était nécessaire d'effectuer des allers-retours avec les porteur·es de projet afin de préciser et éventuellement fusionner certaines propositions. Cette charge de travail peut cependant être grandement atténuée par le développement de bonnes interactions avec les différents services qui étudient les propositions.

## Liste des projets et Vote

À la rentrée, la liste finale des projets soumis aux votes est présentée aux habitant·es sur la plateforme Decidim et sur une brochure imprimée. Chaque projet contient une cotation budgétaire, une présentation détaillée, une illustration et, pour assurer la traçabilité de la démarche, un lien avec la ou les proposition(s) citoyenne(s) qui l'ont inspiré. Le vote intervient ensuite pendant 18 jours (trois weekends), avec pour chaque habitant·e le choix des cinq projets qui lui paraissent les plus pertinents pour l'avenir de la ville. Les propositions sont localisées sur une carte de la ville et il est possible de les filtrer par catégorie et par quartier.

41 / Station vélo au Lac de Maine Jouer & Bouger   Lac de Maine	80 000 € <input checked="" type="checkbox"/>
2 / Rendre la place Bichon plus agréable Confort & Embellissement de la ville   Doutre / St Jacques / Nazareth	10 000 € <input checked="" type="checkbox"/>
43 / La malle aux festivités Partage & Solidarité   Deux-Croix / Banchais	30 000 € <input checked="" type="checkbox"/>
49 / Des vergers en cueillette libre dans ma ville Préserver notre environnement	80 000 € <input checked="" type="checkbox"/>

Le vote sur [ecrivons.angers.fr](http://ecrivons.angers.fr)



*Capture d'écran de la vidéo de clôture du vote*

Angers a poursuivi lors de cette phase sa volonté d'**allier participation numérique et physique**, en installant entre autres une Agora sur la place du Ralliement, la plus grande de la ville. La Mission participation citoyenne a plus largement été présente physiquement dans tous les quartiers de la ville pour permettre à tou·tes de voter. Ces temps-forts ont permis aux porteur·es de présenter leurs projets et aux participant·es de voter par bulletin papier ou en ligne sur la plateforme Decidim avec des tablettes ; **le rapport direct est une clé essentielle pour mobiliser le maximum d'habitant·es**.



*L'Agora du budget participatif sur la place du Ralliement*

## *Validation*

Dès la phase de vote terminée commence **l'étape de décompte des résultats**. Durant cette phase, la Mission participation citoyenne opère le dépouillement des bulletins papier, en présence d'élus de la majorité et de l'opposition. Les votes papier et en ligne sont compilés pour obtenir la liste finale des projets lauréats, qui est présentée par le maire lors d'un événement public et accessible sur la plateforme.

Budget participatif 2018 - Vous avez été 6761 votants, dont 2953 sur cette plateforme ►

*Comme dans de nombreux autres démarches équivalentes,  
les votes papier sont plus nombreux que les votes en ligne.*

Dans le règlement du budget participatif, la mairie s'est engagée à intégrer les projets lauréats du vote 2018 et leurs montants dans **la section d'investissement du budget primitif 2019** qui sera proposée au vote du Conseil Municipal en mars 2019.

## *Réalisation*

La dernière étape - la plus longue - constitue l'aboutissement de cette année de participation des Angevin·es à l'écriture du futur de leur ville. La réalisation des projets doit advenir **dans les deux ans** et les porteurs des projets lauréats seront **associés** à cette dernière étape. La fonctionnalité de "Suivi" sera activée sur Decidim pour documenter à intervalles réguliers la réalisation des projets lauréats.

## **Mutualisation**

Nous sommes fiers et heureux d'avoir accompagné la mairie d'Angers sur cette première démarche de budget participatif intense et concluante. Les bonnes pratiques mises en place dans le cadre du budget participatif de la mairie d'Angers **bénéficient déjà à d'autres institutions**. Après le département du Loiret et la ville de Romainville (93), ce sont Nanterre (92) et Saint-Jean de Braye (45) qui se lancent fin 2018 dans leur premier budget participatif sur Decidim.

Open Source Politics travaille en effet avec Decidim, un véritable bien commun numérique, qui possède dans son ADN **la gouvernance partagée et la mise en commun des réussites**. Nous construisons donc étape après étape avec notre Club des utilisateurs francophones de la plateforme une communauté de soutien au sein de laquelle chaque organisation membre peut bénéficier du savoir-faire des autres, **permettant ainsi de se lancer en augmentant d'autant ses chances de réussite**.